



## Conseil économique et social

Distr. générale  
24 novembre 2022

Français  
Original : anglais

---

**Commission économique pour l'Afrique  
Comité d'experts de la Conférence des ministres  
africains des finances, de la planification et du  
développement économique**

Quarante et unième réunion

Addis-Abeba (hybride), 15-17 mars 2023

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions statutaires**

### **Rapport de la première réunion du Comité de la gouvernance économique**

#### **Note du secrétariat**

Le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique a l'honneur de transmettre aux membres de la Commission le rapport de la première réunion du Comité de la gouvernance économique.

---

\* E/ECA/COE/41/1.



# Rapport de la première réunion du Comité de la gouvernance économique

## Introduction

1. La première réunion du Comité de la gouvernance économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est tenue en ligne le 27 avril 2022. Toutes les sous-régions africaines étaient représentées. La décision de créer le Comité avait été approuvée par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA dans sa résolution 966 (LII), adoptée à Marrakech (Maroc) en mars 2019. La Conférence des ministres, dans ses résolutions 943 (XLIX) et 957 (LI), avait demandé à la Secrétaire exécutive de la CEA de procéder à un examen de la structure intergouvernementale de la Commission.

2. Les membres du Comité sont issus des ministères des finances, de la planification et du développement économique des pays africains. Le Comité coordonnera les travaux de la CEA pour assurer les résultats et la cohérence du soutien apporté aux pays africains et aux autres parties prenantes dans leurs efforts pour construire et renforcer les institutions et les politiques de gouvernance économique, et pour favoriser l'apprentissage par les pairs afin d'accélérer un développement social et économique soutenu et inclusif.

3. Le Comité se réunira tous les deux ans. Il fournira des conseils et des orientations fondés sur des données factuelles à propos de questions de gouvernance économique liées à la promotion d'une gestion macroéconomique saine et de stratégies de développement inclusives, ainsi qu'à des initiatives de lutte contre la corruption et les flux financiers illicites à cause desquels des ressources sortent d'Afrique. Il encouragera le réseautage et soutiendra les processus de gouvernance régionaux et mondiaux, tels que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et les efforts visant à assurer la représentation africaine dans les forums internationaux.

4. À sa première réunion, le Comité a procédé à l'élection de son Bureau. En collaboration avec le secrétariat du Comité, le Bureau coordonnera les travaux du Comité au cours des deux prochaines années. Les représentants des pays suivants ont été élus au Bureau : Algérie, Cameroun, Éthiopie, Ghana et Lesotho, chacun de ces pays représentant sa sous-région. La CEA est à la fois l'organisateur et le secrétariat du Comité.

5. Le Comité a également examiné et approuvé le programme de travail 2022-2023 du sous-programme « Politique macroéconomique et gouvernance » de la CEA.

## Première partie

### I. Ouverture de la réunion [point 1 de l'ordre du jour]

#### A. Participation

6. La réunion a vu la participation de représentants des États membres ci-après :

- a) Afrique centrale : Cameroun, Congo, Gabon et Tchad ;

- b) Afrique de l'Est : Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Madagascar, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Seychelles, Somalie et Soudan du Sud ;
- c) Afrique du Nord : Algérie, Égypte et Soudan ;
- d) Afrique australe : Lesotho, Malawi, Mozambique et Zambie ;
- e) Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Nigéria.

## B. Allocutions d'ouverture

7. La séance d'ouverture a été animée par le Chef de la Section de la gouvernance économique et des finances publiques de la Division de la macroéconomie et de la gouvernance de la CEA. Le Directeur de la Division de la macroéconomie et de la gouvernance a prononcé une allocution liminaire dans laquelle il a souhaité la bienvenue à tous les participants et les a remerciés d'assister à la première réunion du Comité. Il a évoqué le contexte économique mondial difficile qui découlait des effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine. Il a déclaré qu'une gouvernance économique forte en Afrique était donc impérative pour faire face aux incertitudes, stimuler la reprise économique, promouvoir une croissance équitable et résoudre les vulnérabilités.

## II. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail [point 2 de l'ordre du jour]

8. L'élection du Bureau s'est déroulée dans le cadre de cinq séances en petits groupes au cours desquelles les délégués de chaque sous-région ont élu un représentant, comme suit :

- Afrique centrale : Cameroun
- Afrique de l'Est : Éthiopie
- Afrique du Nord : Algérie
- Afrique australe : Lesotho
- Afrique de l'Ouest : Ghana

9. Le Comité a élu par consensus les représentants des sous-régions pour assumer les rôles suivants au sein du Bureau :

- a) Président : Cameroun
- b) Vice-Président : Algérie
- c) Vice-Président : Ghana
- d) Rapporteur : Éthiopie
- e) Rapporteur : Lesotho

10. Après une déclaration d'acceptation de la Présidente nouvellement élue, Dorothy Tataw Bekolo, Directrice de l'intégration régionale au Ministère camerounais de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, le Comité a adopté l'ordre du jour ci-après, sur la base de l'ordre du jour provisoire qui avait été précédemment distribué :

- 1. Ouverture de la réunion.

2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
3. Aperçu du programme de travail 2022-2023 du sous-programme « Politique macroéconomique et gouvernance » :
  - a) Évaluation des progrès en matière de politique macroéconomique et de gouvernance en Afrique ;
  - b) Vue d'ensemble de la planification du développement pour le développement durable et la transformation structurelle en Afrique ;
  - c) Point sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et la bonne gouvernance économique en Afrique.
4. Débat général.
5. Examen et adoption du programme de travail 2022-2023 du sous-programme « Politique macroéconomique et gouvernance » et du projet de rapport de la réunion.
6. Clôture de la réunion.

## **Deuxième partie**

### **III. Aperçu du programme de travail 2022-2023 du sous-programme « Politique macroéconomique et gouvernance » [point 3 de l'ordre du jour]**

#### **A. Présentation**

11. Le Directeur de la Division de la macroéconomie et de la gouvernance a présenté les travaux du sous-programme « Politique macroéconomique et gouvernance » de la CEA. Il a indiqué que la Division comprenait trois sections : la Section de l'analyse macroéconomique, la Section de la planification du développement et la Section de la gouvernance économique et des finances publiques, et que le sous-programme soutenait le programme de transformation économique de l'Afrique par le biais de travaux analytiques (fonction de groupe de réflexion), d'un appui technique en réponse à la demande en matière de planification du développement, de modélisation macroéconomique et de financement public, et de son rôle de rassembleur, en travaillant conjointement avec les États membres et les organisations internationales.

12. Poursuivant la présentation, le Chef de la Section de la gouvernance économique et des finances publiques a mis en exergue plusieurs opportunités pour le sous-programme en 2022, notamment l'amélioration de la boîte à outils de planification et d'établissement de rapports intégrés de façon qu'elle puisse être utilisée pour déterminer les priorités de financement des plans de développement ; les modèles macroéconomiques pour l'identification et l'analyse des interventions, notamment la gestion de la dette et des dépenses ; les travaux sur la mobilisation des ressources intérieures ; et la fourniture d'un soutien au groupe de travail de haut niveau sur la nouvelle architecture financière mondiale.

13. La Chef de la Section de l'analyse macroéconomique a donné des précisions sur les travaux de sa Section, dont l'objectif était d'étayer la prise de décisions de politiques et de fournir des services consultatifs aux États membres sur les questions macroéconomiques émergentes, comme l'analyse de la

politique fiscale et l'apprentissage par les pairs dans le domaine des droits d'accises. La Section avait également élaboré des produits de connaissance clés, notamment sur les performances et perspectives économiques trimestrielles de l'Afrique et le *Rapport économique sur l'Afrique*. Parmi les principales réalisations de la Section en 2022, l'intervenante a souligné la recherche sur l'impact du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine sur les économies africaines, ainsi que le programme des jeunes économistes et l'élaboration d'un outil d'orientation pour les mécanismes d'allocation des droits de tirage spéciaux destinés à financer la riposte à la crise liée à la pandémie de COVID-19.

14. Une économiste de la Section de la planification du développement a décrit le soutien apporté par la Section aux États membres dans les processus de planification et de mise en œuvre du développement, ainsi qu'en lien avec l'adoption d'outils de planification du développement, en particulier la boîte à outils de planification et de rapports intégrés. La Section s'était également engagée dans des efforts visant à aider les États membres à renforcer le suivi et l'évaluation et les cadres de financement nationaux pour leurs plans de développement nationaux et à aligner ces plans sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine. L'intervenante a souligné l'inclusion de l'aspect financement des plans de développement dans la boîte à outils intégrée de planification et d'établissement de rapports, qui est conforme au Programme d'action d'Addis-Abeba adopté à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, afin d'aider les États membres à mobiliser et à gérer le financement des stratégies nationales de développement et à assurer la mise en œuvre des plans de développement. Si la Section avait identifié cinq pays avec lesquels travailler pour le déploiement de la boîte à outils en 2022, elle mettait tout en œuvre pour répondre aux demandes d'autres États membres. En outre, des ateliers de consultation avec certains États membres avaient permis d'identifier les lacunes dans les processus de planification et de mise en œuvre du développement national, afin de les aider à les combler. La Section s'était aussi engagée dans une collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement en vue de l'élaboration du *Rapport sur le développement durable en Afrique* de 2022.

15. Le Chef de la Section de la gouvernance économique et des finances publiques a présenté les travaux de sa Section, notamment les efforts visant à réduire les flux financiers illicites en Afrique, qui avaient inclus des activités statistiques en collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans 12 pays pilotes pour mesurer l'ampleur des flux financiers illicites, ainsi que des travaux de fond sur la prévention de ces flux, l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (Initiative StAR) et des ateliers de renforcement des capacités des États membres sur la mesure des flux. Il a expliqué le cadre financier national intégré et les efforts déployés pour assurer une plus grande synergie avec le kit d'outils de planification et de rapports intégrés et le système de suivi des ressources africaines, ainsi qu'une plateforme régionale de communautés de pratique qui a été mise en place pour améliorer la connaissance et l'expérience du cadre financier national intégré. La Section était responsable de l'élaboration du *Rapport sur la gouvernance économique*, qui serait publié tous les deux ans, et d'autres produits de connaissance, notamment des documents de recherche thématiques et des notes d'orientation. S'agissant des produits attendus pour 2022, l'intervenante a cité plusieurs activités liées aux flux financiers illicites, notamment une manifestation régionale de partage d'expérience et une publication annuelle sur les dépenses fiscales en lien avec l'ampleur des opportunités de revenus perdus.

16. L'intervenant a informé les membres du Comité des principales modalités de réalisation des produits attendus du sous-programme, en mettant l'accent sur la riposte à la COVID-19, les contributions à la réalisation des objectifs de développement durable et la collaboration avec les principaux partenaires, notamment la Commission de l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Banque africaine de développement (BAD), les bureaux des Coordonnateurs résidents et les Équipes de pays des Nations Unies, ainsi que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les groupes de réflexion. Il a également souligné que la stratégie d'intégration de la dimension de genre de la Division était un facteur majeur de réussite.

## **B. Débat**

17. Les participants ont réagi à la présentation du secrétariat en notant son caractère opportun et l'importance du discours sur la gouvernance économique sur le continent, notamment pour la réalisation du Programme d'action d'Addis-Abeba. Ils ont souligné l'importance de la mobilisation des ressources nationales et de l'utilisation efficace des ressources.

18. Les participants ont souligné que l'apprentissage par les pairs serait essentiel pour que les pays africains parviennent à un développement inclusif et durable, et ont exprimé l'espoir que le Comité soit l'occasion de se concentrer sur la mise en œuvre des recommandations et le partage d'expériences sur des questions telles que la dette, la transformation structurelle, les flux financiers illicites, l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans de développement et la relance après la pandémie de COVID-19 et le conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine.

19. Les participants ont également noté les progrès réalisés dans l'alignement de la boîte à outils de planification et d'établissement de rapports intégrés sur le cadre financier national intégré, et ils se sont félicités de l'opportunité de renforcer leurs capacités à utiliser leurs plans de développement nationaux pour la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. En outre, ils ont estimé qu'il était nécessaire d'envisager de sélectionner des pays qui avaient bénéficié d'activités antérieures de renforcement des capacités sur l'utilisation de la boîte à outils pendant le déploiement du module de financement intégré. Le secrétariat a indiqué que le travail de suivi était en cours et qu'un soutien supplémentaire serait fourni, en fonction des besoins. Les participants se sont également engagés à mutualiser leurs expériences de mise en œuvre du cadre financier national intégré, afin d'en améliorer la mise en œuvre sur tout le continent.

20. Prenant note du défi mondial sans précédent que représentaient la crise du COVID-19 et les pertes de vies et de moyens de subsistance connexes, ainsi que la récente crise géopolitique résultant du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, les participants ont souligné la nécessité d'analyser l'impact de ces chocs et d'élaborer des stratégies d'atténuation. Le secrétariat a indiqué que des travaux étaient en cours au sein de la CEA pour évaluer l'impact macroéconomique et sectoriel du conflit, et que la CEA avait lancé la Facilité de liquidité et de viabilité en 2021 dans le but d'aider les pays africains à se remettre de la crise de la dette.

#### **IV. Examen et adoption du programme de travail 2022-2023 du sous-programme « Politique macroéconomique et gouvernance » et du projet de rapport de la réunion [point 5 de l'ordre du jour]**

21. Le Comité a longuement débattu du programme de travail 2022-2023 du sous-programme « Politique macroéconomique et gouvernance » de la CEA. Le programme de travail a été adopté à l'unanimité.

22. Le projet de rapport de la première réunion du Comité de la gouvernance économique a été présenté et, après quelques échanges, adopté à l'unanimité.

#### **V. Clôture de la réunion [point 6 de l'ordre du jour]**

23. Dans ses observations finales, la Présidente a fait observer que le programme de travail 2022-2023 du sous-programme constituait un cadre pertinent et opportun pour fournir un appui aux pays africains dans le renforcement de leurs capacités en vue de la réalisation des objectifs de développement durable du Programme 2030 et des objectifs et aspirations de l'Agenda 2063. Elle a souligné que le rôle du Comité était d'être un forum consultatif d'experts et de décideurs visant à assurer la cohérence de l'appui fourni aux États membres et aux autres parties prenantes et les résultats de cet appui, et elle a demandé qu'un soutien continu soit apporté aux travaux de la CEA.

24. La Présidente a exprimé sa reconnaissance pour le travail accompli par le secrétariat du Comité de la gouvernance économique dans l'organisation de sa première réunion. Elle a prononcé la clôture de la réunion à 17 h 15.

---